



PRIX D'EXPRESSION ÉCRITE CM1

CM1 - Sujet proposé :

« A la façon d'un conte, donne vie à tes chaussures en racontant leur journée du réveil au coucher. »
Le devoir est limité à deux pages maximum.

PRIX D'EXPRESSION ÉCRITE CM2

CM2 - Sujet proposé :

« Dans le "Petit Prince" d'Antoine de Saint-Exupéry, le renard dit au Petit Prince : "apprivoise-moi !" Que veut dire, pour toi, apprivoiser ? Comment ferais-tu et en quelle circonstance ? »
Le devoir est limité à deux pages maximum.

PRIX DE POÉSIE

CM1

Thème : « La lumière du jour »
Poème limité à une seule page.

CM2

Thème : « Le voyage »
Poème limité à une seule page.

RÈGLEMENT DU CONCOURS À LIRE ATTENTIVEMENT

- ◆ Les productions écrites seront des créations individuelles et authentiques.
- ◆ L'identité de l'élève (nom, prénom, classe, niveau), les coordonnées de l'établissement ainsi que les nom, prénom et visa de l'enseignant figureront sur une page de garde agrafée à la copie, laquelle doit être anonyme.
- ◆ Un élève peut participer aux deux épreuves d'expression écrite et de poésie.
- ◆ **PAS D'INSCRIPTION REQUISE.** L'enseignant adressera à la responsable du concours les meilleures productions écrites par niveau (maximum 3) pour la date et à l'adresse figurant dans les encadrés ci-après.
- ◆ Les modalités du concours sont disponibles sur le site de l'AMOPA 21 : <https://www.amopa21.fr/>

Date limite de réception des copies

Jeudi 5 février 2026

Nom et adresse postale et électronique:

AMOPA 21 - CONCOURS
Madame la responsable du concours "Plaisir d'écrire"
47 rue Henri Laurain
21000 DIJON
E-mail : amopa21.chp@gmail.com

Pour tout renseignement complémentaire :

E-mail : amopa21.chp@gmail.com